



Baden-Württemberg

REGIERUNGSPRÄSIDIUM FREIBURG

SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

1er avril 2021

🐾 Désengorger les centres de test Covid-19 à la frontière: Madame Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin de Fribourg appelle les travailleurs frontaliers venant de France à se faire tester, dans la mesure du possible, sur leur lieu de travail

La chambre de Commerce et d'Industrie « IHK Südlicher Oberrhein » met gratuitement à disposition des entreprises des tests rapides fournis par le Land de Bade-Wurtemberg

La nouvelle obligation pour les travailleurs frontaliers venant de France de se faire tester, a pour conséquence l'engorgement des centres de tests allemands situés à proximité immédiate de la frontière. C'est pourquoi la Regierungspräsidentin de Fribourg (RP) appelle les frontaliers venant de France, à se faire tester, si possible, sur leur lieu de travail ou sur leur trajet. « Afin de désengorger les centres de test des communes frontalières, il est important de profiter des possibilités de test, situées un peu plus loin de la frontière et qui sont ainsi moins sollicitées », déclare la Regierungspräsidentin Bärbel Schäfer.

Les frontaliers peuvent se faire tester chez les médecins généralistes et les cabinets spécialisés dans le dépistage du Corona. Les pharmacies proposent également des tests et les frontaliers peuvent également bénéficier du test gratuit hebdomadaire proposé à chaque citoyen (Bürgerstest). Les tests français sont bien entendu également reconnus. Par contre les autotests que l'on fait soi-même à son domicile, ne sont pas reconnus. Dans tous les cas un certificat de résultat de test en bonne et due forme doit être présenté lors d'un contrôle.

Le Regierungspräsidium attire l'attention sur le fait que le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg a mis gratuitement à disposition des entreprises employant des travailleurs frontaliers 300.000 tests rapides PoC antigéniques provenant de la réserve du Land. Le gouvernement du Land a chargé la chambre de commerce et d'industrie « IHK Südlicher Oberrhein » de répartir les tests rapides à ses entreprises membre. Les commandes peuvent être passées sur le site internet suivant: www.schnelltest.ihk.de.

Depuis que la République Fédérale d'Allemagne a classé la France en zone à forte incidence, en vigueur depuis le dimanche 29 mars 2021 minuit, les règles d'entrée sur le territoire sont plus strictes. Dans le Bade-Wurtemberg les Landkreise (Arrondissements) ont prévu, par décret, des dérogations pour les frontaliers (travail, formation, études) ainsi que pour rendre visite à de proches parents. Pour ces groupes de personnes, il existe une exception à l'obligation de test dans la mesure où dans ces cas bien précis, il suffit de produire la preuve de deux tests négatifs par semaine. De plus, le test peut être fait immédiatement après l'entrée sur le territoire allemand. Ce groupe de personnes peut également profiter de l'offre de tests antigéniques gratuits, puisqu'il peuvent bénéficier des « Bürgertest » (1 test gratuit par semaine pour chaque citoyen). Il n'est pas nécessaire de présenter un justificatif spécifique pour bénéficier de cette possibilité de test.

Vous trouverez plus d'informations (également en français et en anglais) sous: <https://www.baden-wuerttemberg.de/de/service/aktuelle-infos-zu-corona/fragen-und-antworten-rund-um-corona/faq-testpflicht-bei-der-einreise-nach-baden-wuerttemberg/>

Votre interlocutrice pour les questions rédactionnelles :

Heike Spannagel
Attachée de presse
+49 761 208-1038
Heike.Spannagel@rpf.bwl.de
www.rp-freiburg.de

